

Loi (10186)

modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Vernier (création d'une zone de développement industriel et artisanal) au lieu-dit « Les Communs »

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

¹ Le plan N° 29151-540, dressé par le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement le 18 avril 2002 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Vernier (création d'une zone de développement industriel et artisanal) au lieu-dit « Les Communs » est approuvé.

² Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degrés de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité IV aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de développement industriel et artisanal, créée par le plan visé à l'article 1.

Art. 3 Oppositions

Les oppositions à la modification des limites de zones formées par :

- a) La commune de Vernier ;
- b) L'Association des intérêts de Vernier-Village ;
- c) La communauté héréditaire Zeller-Wiederkehr,

sont rejetées dans la mesure où elles sont recevables, pour les motifs exposés dans le rapport de la commission chargée de l'examen de la présente loi.

Art. 4 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29151-540 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Domaine de l'Aménagement du Territoire

Service des Plans d'Affectation

VERNIER

Feuille Cadastrale 51
Parcelles n° 1799, 1819, 1865, 1869, 1870,
1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1880,
1881, 1882, 1883, 1885, 1886, 1887, 1888,
1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895,
2747, 3582, 3583, 3619, 3670, 3671,
4026(DP), 4229, 4230, 4231.
et partiellement les parcelles n°1810, 1863,
1866, 1867, 1871, 1872, 4025(DP),
4027(DP), 4028(DP)

Modification des limites de zones

Situé au lieu dit *Les Communs*, au sud de la Route de Montfleury

Zone de développement Industriel et artisanal
D.S. OPB IV



Zone préexistante

PROCEDURE D'OPPOSITION

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le :

Echelle	1 / 2500	Date	18.04.02
		Dessin	P.N
Modifications			
Indice	Objets	Date	Dessin
	Agrand. prérimètre / synth. préavis techn.	15.10.02	PN

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
43.00.17	VRN
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
540	
Plan N°	Indice
Archives Internes	29151
7.1	
CDU	
7 1 1 . 6	

